Lignes de conduite des A.A.®

Information publique

BSG, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163

Les lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines de services des AA. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada. Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou le mouvement des AA dans son ensemble, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe *éclairée*.

LE BUT

Comme tout ce qui se rapporte au mouvement des AA, le but premier des membres engagés dans l'information auprès du public est de transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. Les membres de comités locaux d'information publique mettent leurs efforts en commun pour fournir des renseignements sur les AA au public, y compris aux médias.

L'HISTOIRE

La publication de notre Gros Livre, Les Alcooliques anonymes, en 1939, a constitué la première source d'information pour le public. Dès 1941, de nombreux articles sur les AA dans des publications de portée nationale ont contribué à faire comprendre et accepter le Mouvement. Un autre facteur important a été les bonnes relations avec des professionnels tels le Dr W.D. Silkworth, le Révérend Sam Shoemaker et le Dr Harry Tiebout.

Le Comité d'information publique du Conseil des Services généraux a pris naissance en 1956, et un comité correspondant de la Conférence a été institué en 1961. La Conférence des Services généraux a établi comme suit la politique d'information publique des AA.

Dans toutes ses relations publiques, le mouvement des AA a pour seul objectif d'aider l'alcoolique qui souffre encore. Toujours conscients de l'importance de préserver l'anonymat des membres, nous croyons pouvoir atteindre ce but en disant à l'alcoolique et à ceux qui pourraient s'intéresser à son problème comment nous avons réussi à apprendre à vivre sans alcool, individuellement et collectivement.

Nous croyons que notre expérience devrait être dispensée librement à tous ceux qui s'y intéressent sincèrement. Nous croyons aussi que toutes nos démarches dans ce domaine devraient témoigner de notre gratitude pour le don de la sobriété, et indiquer que nous reconnaissons l'intérêt manifeste de nombreuses autres personnes à l'égard du grave problème de l'alcoolisme.

En 1973, la Conférence des Services généraux a confirmé ce qui suit *: « Nous devons reconnaître que notre compétence en matière d'alcoolisme se limite aux questions reliées au mouvement des Alcooliques anonymes et à son programme de rétablissement. »*

LA COLLABORATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

C'est pour répondre à un besoin bien identifié que la Conférence a recommandé la formation d'un Comité de la Conférence distinct en 1971. Connu aujourd'hui comme le Comité de collaboration avec les milieux professionnels (CMP), il a pour but de mieux dispenser l'information AA à ceux qui, par leur profession, sont en contact avec des alcooliques. Dans certains endroits, les comités de CMP et d'IP sont séparés ; ailleurs, un seul comité englobe ces deux services.

Il est bien entendu que ces deux comités travaillent dans le cadre de notre but premier et qu'ils ne se font pas concurrence.

LES COMITÉS LOCAUX D'IP

Qu'ils soient formés par une assemblée régionale, un district, ou un bureau central (intergroupe), les comités d'IP sont responsables envers l'entité AA qu'ils servent.

Comment démarrer : Habituellement, le registraire de la région s'occupe de mettre à jour la banque de données des groupes du BSG en donnant les coordonnées des nouveaux présidents du comité IP. Une fois les nouveaux présidents inscrits, le Bureau des Services généraux (BSG) leur envoie une lettre de bienvenue avec des informations de base sur l'IP et il ajoute leur nom sur la liste postale du *Box 4-5-9.* Chaque nouveau président reçoit un Manuel de l'IP. Les autres personnes doivent l'acheter.

Pour obtenir des partages d'expérience AA sur le service en IP, il peut s'avérer utile de communiquer avec les autres dans votre région/territoire. Il y a également un membre du personnel du BSG qui s'occupe des activités en IP et assure le contact avec les comités locaux.

Les membres du comité : La première qualification pour faire de l'IP, ou tout autre travail de service, est une bonne qualité de sobriété. Tous les membres du comité doivent connaître à fond le programme des AA et être en mesure de fournir des informations précises sur le Mouvement. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans les relations publiques.

Il est de première importance de comprendre les Douze Traditions, tout particulièrement les Traditions de l'Anonymat. On insiste souvent sur ce point au moment d'étudier la documentation de base d'IP dans les réunions de comité. Plusieurs comités locaux de l'IP trouvent utile de passer en revue le Manuel de l'IP lors de leur première réunion afin de se familiariser avec son contenu avant de déterminer les objectifs.

Voici ce que rapporte un comité régional d'IP : « Après avoir fait des démarches pour établir un comité d'IP, quelques membres intéressés se sont réunis et ont constaté qu'il était nécessaire d'obtenir la participation des districts et des informations du BSG. Chacun a acheté les brochures de base pour l'information publique et le Manuel d'IP, soit à son intergroupe, soit au BSG. Le comité a décidé de se réunir chaque mois pour lire et étudier les brochures Causeries à l'extérieur des AA et 'Le sens de l'anonymat', le document intitulé 'Renseignements sur les Alcooliques anonymes' et le Manuel.

« Nos réunions d'étude ont suscité de plus en plus d'enthousiasme à mesure que nous lisions ensemble chacune des brochures d'IP. De nouveaux membres se sont joints à nous et bientôt, chacun a pris plaisir à 's'exercer à donner des causeries' pendant nos réunions mensuelles.

« Une 'séance d'exercice' était tenue sous la direction d'un membre du comité qui avait préparé un exposé ; il nous demandait de faire sem-

blant 'd'être un auditoire particulier (étudiants au secondaire, groupe de gens d'affaires, groupe religieux ou autre). Après l'exposé, 'l'auditoire' posait des questions en rapport avec le groupe qu'il représentait'. À la fin de la séance, des suggestions constructives ont été offertes en vue d'une amélioration ou d'une mise au point.

« Au bout de six mois, nous avons offert nos services à la communauté. L'année suivante, nous avons pu visiter 20 écoles, dispensant de l'information sur les AA à plus de 7 300 personnes. »

Dans des endroits peu populeux, où peu de membres des AA sont engagés dans le service d'IP, il est tout aussi essentiel de transmettre régulièrement l'expérience et l'information. On peut le faire par téléphone ou par courrier. Les membres du comité se réunissent moins fréquemment mais le but, le besoin d'être guidé et le lien avec une entité de service AA ne changent pas.

Box 4-5-9 : Les comités d'IP peuvent profiter du partage d'expérience en IP par des articles publiés dans le bulletin bimestriel du BSG. L'expérience de service collective des AA dans la transmission du message est précieuse au Mouvement, et le BSG est heureux de recevoir des partages d'activités locales et de projets de comités d'IP afin de pouvoir en faire part à d'autres.

Le financement : La plupart du temps, les frais engagés pour l'IP sont payés à même les contributions des groupes à l'instance qui forme le comité – région, district, bureau central ou intergroupe, ou, dans les localités plus petites, à un ou plusieurs groupes des AA.

Généralement, les fonds affectés au comité sont inclus au « budget » de l'entité qui en a la responsabilité, et un rapport des dépenses d'IP est présenté régulièrement. Occasionnellement, une allocation est réservée à un projet spécial d'IP, comme celui de distribuer des Gros Livres dans des bibliothèques locales.

FONCTIONS ESSENTIELLES DU COMITÉ

La liste qui suit comprend les services essentiels, lesquels peuvent être modifiés ou augmentés, suivant la conscience de groupe de l'entité qui supporte le service d'IP.

Visites d'IP : On peut, par exemple, visiter des écoles, des entreprises, des églises et des groupes de citoyens. Là où il n'y a pas de comité de CMP, les comité d'IP peuvent également se mettre en communication avec des professionnels tels des membres du clergé, des professionnels de la santé, des avocats et des enseignants. Avant de faire le premier contact, les comités d'IP envoient souvent une lettre pour offrir leurs services et indiquer la façon de les rejoindre pour obtenir plus d'information. Une visite peut également être organisée par deux membres du comité ou plus.

Lors d'une visite dans le cadre de l'IP, on peut distribuer de la documentation AA, faire un bref exposé et/ou montrer une vidéocassette AA. Il est essentiel que les membres des AA présents s'entendent sur l'objectif premier de la visite et connaissent à fond les brochures « Causeries à l'extérieur des AA », et « Le sens de l'anonymat ».

Voici quelques conseils à retenir :

• Commencer l'entretien en parlant de la nécessité de préserver l'anonymat personnel en public ; ne donner que son prénom et dire qu'on est membre des AA.

• Éviter les discours sur l'alcoolisme et ne parler qu'en termes généraux et brefs de son alcoolisme. User d'humour avec discernement ; ce qui est drôle pour les AA peut ne pas l'être pour des non-membres.

• Limiter ses propos à l'information sur les AA ; se rappeler que nous ne sommes pas des experts quand nous parlons à titre de membres des AA. Nous n'essayons pas de parler au nom de l'ensemble du mouvement.

• En tant que non professionnels, ne pas donner d'informations générales au sujet de l'alcoolisme, son traitement, la médication, sa prévention, le militantisme et la législation.

• Si approprié, offrir de la documentation AA comme *Aperçu sur les AA, Petit guide abrégé des Alcooliques anonymes*, ou *Le sondage sur les membres des AA*. Ajouter des informations sur les réunions ouvertes de l'endroit.

• Soyez ponctuel. Habillez-vous simplement. La première impression est importante.

Réunions publiques et déjeuners : Certains comités d'IP tiennent des réunions d'information ouvertes au public. Pour en assurer le succès, il faut les planifier soigneusement.

Le déjeuner de gratitude est une autre façon de remercier les non membres qui ont donné au comité d'IP l'occasion de transmettre le message. Des comités ont aussi invité des représentants du public à un déjeuner spécial pour leur présenter les Alcooliques anonymes. On peut y donner de brèves causeries mais l'ambiance restera informelle. Pour ces deux événements et les déjeuners de gratitude, il a été suggéré de placer un hôte à côté d'un invité, afin de permettre à ce dernier de rencontrer des exemples de rétablissement avec le mouvement des AA.

Préposés aux kiosques AA : De nombreux comités d'IP sont actifs dans les salons de santé de leur localité où un espace est réservé aux AA. L'invitation à participer peut leur parvenir directement ou encore par le service d'IP du BSG. Le comité s'assure que sa participation contribuera au but premier d'AA. Par la suite, il envoie un accusé de réception en indiquant s'il est possible ou non d'accepter l'invitation.

Très souvent, une simple table est fournie par l'association qui organise l'événement, et deux ou plusieurs membres du comité y assurent une présence. Les comités d'IP assument cette responsabilité à tour de rôle afin de permettre à chacun de participer.

Les publications des AA s'adressant spécifiquement au public sont étalées sur la table et sont offertes aux personnes intéressées, de même que des étiquettes pour ceux qui veulent d'autres informations. Ils n'ont qu'à écrire leurs coordonnées sur ces étiquettes et peu après l'événement, elles sont expédiées au BSG qui envoie une enveloppe de documentation à chacun.

Le BSG peut contribuer en partageant son expérience et en fournissant de la documentation de base au comité qui offre ce service (*Aperçu sur les AA, Un message aux moins de vingt ans*, le dépliant ou le présentoir sur le plus récent sondage sur les membres, *Le petit guide abrégé des Alcooliques anonymes*, etc.) Il est essentiel que les demandes de publication pour événements spéciaux soient faites auprès du BSG suffisamment à l'avance pour allouer le temps nécessaire à la préparation et à l'expédition. Généralement, trois semaines suffisent.

COLLABORATION AVEC LES MÉDIAS

Les AA entretiennent d'excellentes relations avec les journalistes de la presse écrite et électronique.

L'anonymat : En vertu d'une résolution de la Conférence, le BSG envoie chaque année plusieurs milliers de lettres sur l'anonymat, demandant aux journalistes de la presse écrite et électronique d'observer en public notre Tradition d'anonymat personnel à l'égard de tous les membres des AA. Certains comités d'IP envoient des copies de cette lettre sur l'anonymat aux médias de leur localité, alors que d'autres reproduisent le contenu sur leur papier entête.

Informations sur les événements locaux : Sur demande, des comités d'IP apportent leur aide en donnant des informations sur les prochains congrès ou forums territoriaux aux journaux de l'endroit.

Endroits peu populeux, journaux ou publications en langue étrangère : Les comités d'IP peuvent demander d'insérer des informations sur les AA dans la section de service public du journal. Le comité décrit alors brièvement à quelle catégorie de personnes le mouvement des AA s'adresse et indique comment obtenir plus d'information.

Messages d'intérêt public : Qu'il s'agisse de cassettes audio ou vidéo, les messages d'intérêt public approuvés par la Conférence des AA sont très bien perçus comme moyen de fournir des informations sur les AA. La liste complète se trouve dans le catalogue des publications disponible à votre bureau central ou à votre intergroupe ; vous pouvez aussi en faire la demande auprès du BSG.

En 2002, la Conférence des Services généraux a recommandé ce qui suit : « Qu'en plus du travail des comités locaux, la distribution, le suivi et l'évaluation des nouveaux messages télévisés d'intérêt public (MIP) soient centralisés... » Cette mesure est révisée annuellement par la Conférence et elle soutient toujours les efforts des comités locaux d'IP.

Généralement, on peut se procurer les messages d'intérêt public au BSG pour distribution aux stations locales. Souvent, les comités d'IP constatent qu'en les livrant personnellement, ils peuvent alors transmettre de l'information AA, tout en insistant sur les principes d'anonymat et de non affiliation. Il est toujours utile de demander à la station de faire la présentation suivante avant de passer le message radio diffusé ou télédiffusé : « Voici un message d'intérêt public des Alcooliques anonymes. »

Si vous voulez plus d'information sur la façon de travailler avec les stations de radio et de télévision, veuillez écrire ou téléphoner au BSG et demander le document de service intitulé *Suggestions pour travailler avec vos stations de radio et de télévision locales pour aider à transmettre le message*.

Vidéos AA : La liste des vidéos approuvées par la Conférence est énumérée dans le catalogue des publications et constitue un excellent moyen de raconter visuellement l'histoire des AA. Occasionnellement, une station de télévision est prête à diffuser plus d'informations sur les AA que celles contenues dans les messages d'intérêt public. Dans un tel cas, la vidéo *Les AA : un espoir* est tout à fait appropriée, de même que les «VIdéos des AA pour les jeunes». Souvenez-vous qu'aucune vidéo AA ne peut être modifiée sans la permission de A.A. World Services, Inc.

Demande de la présence des AA à la radio ou à la télévision : De telles demandes sont soigneusement étudiées afin de s'assurer que : a) l'anonymat des membres sera protégé ; b) la coopération des AA sera conforme à notre but premier et à nos Traditions.

À notre avis, il semble que les deux suggestions suivantes soient essentielles au succès : 1) discuter de la demande avec d'autres membres des AA engagés dans le service, en recherchant l'avis d'une conscience de groupe au-delà du comité d'IP ; et 2) s'il est décidé d'accepter la participation des AA, choisir des membres ayant une bonne expérience dans la façon de parler de notre programme en public.

La Conférence des Services généraux de 1969 a étudié la question et approuvé cette résolution :

« Nous éviterons de participer aux émissions de radio et de télévision, sauf dans les cas suivants :

a. Un temps de préparation suffisant ;

b. Notre présence contribuera à l'objectif d'AA ;

c. L'objet de la discussion convient aux AA – il n'est pas question de crime, de sexe, de controverse ou de tout autre sujet à sensation ;

d. Nous avons la garantie que notre anonymat sera protégé. »

PUBLICATIONS

Le catalogue de publications approuvé par la Conférence et autre documentation de service comprend une section sur des articles spécifiques à l'IP (et à la CMP), dont le Manuel d'IP et les brochures dont il est question dans ces Lignes de conduite. De plus, le BSG offre un assortiment à rabais aux comités d'IP pour les achats en quantité du matériel d'information de base pour le public.

On trouve souvent des étalages de publications des AA dans des endroits publics, grâce à la collaboration des responsables des lieux. On pourrait aussi en installer dans des bibliothèques, des écoles, des bureaux d'affaires, des bibliothèques mobiles, des présentoirs d'église et dans des chariot ou salles de lecture d'hôpitaux. Un comité d'IP a rapporté qu'il s'est entendu avec les autorités d'un service de bibliothèque d'une localité pour déterminer l'endroit approprié où installer la documentation des AA dans chaque succursale, et le mode de rapprovisionnement. Il en est résulté un petit présentoir de documentation des AA très attrayant, où est indiquée la façon d'obtenir des renseignements sur les réunions des AA de la localité.

Certaines publications de l'IP apparaissent ci-dessous et les informations sur les assortiments à rabais sont contenues dans la Pochette de l'IP. Pour obtenir des informations sur les assortiments à rabais, communiquez avec le BSG, Grand Central Station, P.O. Box 459, New York, NY 10163, ou téléphonez au (212) 870-3400.

DOCUMENTATION D'IP DE BASE

Pour les comités

Lignes de conduite sur l'information publique

Lignes de conduite sur l'Internet

Causeries à l'extérieur des AA

Le sens de l'anonymat

Point de vue d'un membre sur les Alcooliques anonymes

Petit guide pratique des Alcooliques anonymes

Les AA : Dossier d'information

Information sur les AA

Manuel de l'information publique

Déclaration sur l'anonymat pour réunions publiques

Carte format portefeuilles sur l'anonymat

Box 4-5-9

Pour le public

Aperçu sur les AA

Renseignements sur les Alcooliques anonymes

Un message aux moins de vingt ans

Sondage sur les membres des AA

Problèmes autres que l'alcoolisme

Le préambule AA

Sondage sur les membres (présentoir portatif)

Les AA dans votre milieu

Les membres du clergé se renseignent

Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme ?

Y a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail ?

Y a-t-il un alcoolique dans votre vie ?

CARTES ET AFFICHES

On les utilise souvent pour donner le numéro de téléphone du bureau central le plus près, de groupes ou de contacts AA (dépendant de la grosseur de l'endroit), ou pour donner les heures et les adresses des réunions avoisinantes. Des cartes et affiches ont été placées dans des

centrales téléphoniques, des stations de police, des hôpitaux, des infirmeries, des hôtels et des stations de taxi. Les affiches peuvent être imprimées sous forme d'enseignes pour auto (dans les autobus ou métros) ou de panneaux routiers (tels ceux qui accueillent les voyageurs dans une ville en indiquant les endroits où loger et les clubs civiques).

ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES ET SITES WEB

C'est parfois le comité d'IP de l'endroit qui a la responsabilité d'inscrire les AA dans l'annuaire téléphonique (y compris la section des pages jaunes). Plusieurs entités locales ont créé leur propre site Web pour donner des informations sur les réunions et événements locaux. C'est souvent le comité IP qui est responsable de maintenir ces sites Web.

PARTAGES DE COMITÉS D'IP

Ce qui suit est une liste d'objectifs d'un comité d'IP de district dans le cadre d'expériences d'IP :

1. S'assurer que chaque bibliothèque publique possède au moins un livre approuvé par la Conférence, comme le Gros Livre, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions* ou *Vivre... sans alcool !*
2. Dire au Mouvement comment rejoindre les malentendants ou les aveugles.
3. Installer un présentoir de publications dans chaque école secondaire, CEGEP, station de police, bibliothèque et hôpital du district et veiller à ce que le présentoir soit garni de publications appropriées et de listes de réunions.
4. Envoyer une lettre aux écoles secondaires pour leur offrir des publications des AA et/ou un exposé sur les AA – ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas.
5. Envoyer une lettre aux maisons de convalescence, aux maisons de repos et aux maisons pour personnes âgées du district pour leur offrir des publications des AA et/ou un exposé sur les AA.
6. Faire paraître la liste des réunions ouvertes dans les journaux du district.
7. Placer une petite annonce (la payer si nécessaire) dans chaque journal du district au temps des Fêtes.
8. Travailler avec les journaux - pour générer de l'intérêt pour notre Mouvement.
9. Répondre aux demandes de conférenciers pour réunions extérieures aux AA du district.
10. Placer des messages d'intérêt public dans les stations de radio et de télévision.
11. Placer des listes de réunion au comptoir d'entrée de chaque hôtel, motel et *bed and breakfas*t.
12. Participer aux séminaires et aux congrès AA du district et de 'État.
13. Lutter contre l'apathie dans le Mouvement, trouver un vice-président et des personnes intéressées afin de faire tout ce qui est mentionné ci haut, et plus important, garder la tête froide et se tenir loin du premier verre.

INFORMER LES MEMBRES

Bien que le mot « public » dans « information publique » se réfère à des non AA, de nombreux comités locaux d'IP croient qu'il fait aussi partie de leurs responsabilités de tenir le mouvement bien informé.

Établir une plus grande compréhension des Douze Traditions dans les groupes des AA, particulièrement en ce qui concerne les sites de réseautage sociaux en ligne, constitue une activité normale de l'IP ; des réunions spéciales sont souvent tenues à cet effet. Partout, les comités ont réussi à expliquer l'application de la Onzième Tradition pour l'IP. Les lignes de Conduite des AA sur l'Internet constituent une ressource utile.

De nombreux comités d'IP fournissent aux membres de l'endroit des rapports sur toutes les activités d'IP de la région. Voilà un excellent moyen de s'assurer la collaboration des groupes dans des projets. L'information se fait comme suit :

• Un bulletin d'IP publié régulièrement ou une section d'IP dans un bulletin local, comprenant la liste de tous les projets d'IP complétés dans une année. Par exemple, la liste des différents groupes de l'extérieur qui ont demandé des conférenciers IP.

• La visite de groupes dans la localité pour donner une brève causerie sur le Service de l'Information publique.

• Organiser des ateliers d'IP dans les assemblées, les congrès, les conférences et autres rassemblements AA.

• Inviter des membres des groupes des AA de la localité à assister à des réunions spéciales d'IP.

• Informer à l'avance les groupes de la localité quand une émission de télévision ou de radio est diffusée avec la collaboration du comité d'IP.

SITE WEB DES AA DU BSG

Le site Web des AA du BSG, www.aa.org est disponible en anglais, en français et en espagnol

Voici quelques éléments de son contenu :

• Le *Dossier d'information sur les AA* approuvé par la Conférence des Services généraux des AA.

• Les brochures approuvées par la Conférence *Les AA sont-ils pour vous ?, Un nouveau veut savoir..., Message aux moins de vingt ans.*

• La liste des bureaux centraux/Intergroupes/Services téléphoniques des États-Unis et du Canada.

• La Liste des bureaux des services généraux et des bureaux centraux/intergroupes à l'étranger.

• La lettre aux médias sur l'anonymat.

• Renseignements sur les AA (Document de Service).

• *Informations sur les AA,* bulletin pour les professionnels.

• Une lettre à l'intention des professionnels, qui comprend un formulaire par email pour demander d'autres renseignements.

Le site Web AA du BSG a connu un grand succès comme outil d'IP. Nous avons reçu des commentaires très positifs de la part des médias, des bibliothécaires et des étudiants qui s'intéressent aux Alcooliques anonymes. Nous vous invitons à visiter ce site Web et à en parler dans vos présentations d'IP.